

anciennes populations qui l'avaient formée, acclamant le régime féodal comme un progrès, avaient depuis longtemps cédé la place à d'autres.

A. DE ROSEMONT.

— Une petite ville du Bugey vient d'être mise en grande émotion par l'apparition d'un mince petit volume dont tout le monde, depuis deux ou trois semaines, a vu mille exemplaires innocemment étalés aux vitrines de nos marchands, sans que personne se fût douté que tant d'orages couvaient sous cette frêle couverture bleue. *Le Roman de Toinette* avait été lu à Lyon et critiqué comme toutes les œuvres qui ne portent pas l'estampille de la capitale, mais voilà que, par le hasard le plus inattendu, un exemplaire pénétra dans un gros bourg assis sur les bords de « la rivière la plus bleue de France » ; aussitôt le châtelain, un peu artiste et grand chasseur, se reconnaît dans M. De la Tour ; le maire actuel et l'ancien maire qui se partagent avec vivacité les sympathies et les antipathies du pays trouvent leur portrait parfait de ressemblance ; la société profondément divisée admire dans les querelles des Lambertistes et des Bernardistes une image de ce qu'elle voit tous les jours ; M. Buisson est M. C. industriel enrichi, M. S. était naguère préfet du département ; un grognard prétend qu'il est le Lancier, portrait de fantaisie, un des bons rôles de la pièce, et M^{lle} Marie D. la fille du maçon, avoue hautement qu'elle est Toinette, la héroïne, celle qui tranche le nœud du roman ; aussi le succès a-t-il été complet dans ce riant pays dont l'auteur décrit ainsi les beautés : « Guidé par mon amour du pittoresque, je choisis pour résidence N.... petit village agréablement situé sur une rivière aux flots bleus et limpides, aux bords verdoyants. Montagnes ardues, déroulant leurs crêtes en corniches sculptées et ornées par la main du temps et le caprice des saisons, vallons fertiles et riants, routes ombragées et propres, sentiers tortueux, saulées touffues, bois épais, tout est là pour le plaisir des yeux... » On voit que l'auteur sait peindre, son livre est plein de tableaux aussi jolis et nous espérons qu'avec son talent d'observation, la fraîcheur de sa palette et un peu plus de cette habileté d'arrangement qui est le métier, il fera de nos pays de gracieux paysages, de nos compatriotes des portraits à caractère et ses ouvrages auront bientôt la vogue même ailleurs que sur les bords de la Rivière d'Ain.

A. V.

REVUE DRAMATIQUE.

GRAND-THÉÂTRE. — *LES NÉRÉIDES OU LE LAC ENCHANTÉ* ; ballet-féerie en deux actes et quatre tableaux, par M. JUSTAMANT ; musique de M. Jules WARD ; décors de M. DEVOIR ; représenté pour la première fois au Grand-Théâtre de Lyon, le 11 mars 1861.

Avec son peuple de sylphes, de gnômes, d'elphes et d'ondines, avec ses légendes pâles et douces comme le bleu reflet de ses nuits étoilées, avec sa nature toute à la fois triste et belle, poétique et pittoresque, la rêveuse Allemagne devait nous doter de la plupart de nos ballets modernes, genre romantique par excellence et qui emprunte beaucoup de son intérêt à l'originalité des décorations et à la fantaisie des costumes.

Nous avons déjà vu plusieurs légendes d'outre-Rhin convertir notre scène lyrique en palais enchantés, en grottes merveilleuses ; et pour ne parler que des dernières compositions de ce genre, *La Lore-Ley* et *Une Fille du Ciel* ne semblaient-elles pas nous avoir dit le dernier mot sur les amours terrestres des nymphes et des ondines ? Il paraît que ce vieux sujet est toujours neuf ; un changement de nom, un costume différent, un décor nouveau suffisent pour renouveler l'intrigue, et ce qui s'appelait la *Lore-Ley*, devient *Les Néréides*.

Nous ne chicanerons pas M. Justamant sur le titre de son ballet, quoique